



Faculté des sciences & des techniques

Campus universitaire Montmuzard
9, avenue Alain Savar
B.P. 47870
21078 DIJON CEDEX

tél. : 03 80 39 58 07
03 80 39 58 08
fax : 03 80 39 58 15

Compte-rendu du Conseil d'UFR Sciences et Techniques du 27 janvier 2025

Etaient présents :

M. IMHOFF Luc, Directeur de l'UFR.

Mmes CHABANNE Delphine – DELBANO Alexandrine – DUBOIS Clarisse – GARCIA Aurélia – LANQUETIN Sandrine – LEGALLET Sophie.

MM. OUADJ Dany – BAKIR Toufik – CARDOT Hervé – CAVRET Philippe – COILLET Aurélien – FINOT Christophe – FLEURAT-LESSARD Paul – GOUX Philippe – LECLERCQ Eric – PARIS Luis – ROBERTO DA GRACA Lestat.

Etaient représentés :

Mme ARDIGO-BESNARD Maria-Rosa, procuration à Mme LE GALLET Sophie
Mme BURRILER Juliette, procuration à M. ROBERTO DA GRACA Lestat
M. CARLET Guido, procuration à M. CARDOT Hervé,
M. CARROZZA Sylvain, procuration à M. PARIS Luis
M. CHAUSSARD Frédéric, procuration à M. FINOT Christophe,
M. COUTURE Olivier, procuration à M. CARDOT Hervé,
M. FAUCHER Olivier, procuration à M. FINOT Christophe,
Mme GARCIA Aurélia, procuration à M. ROBERTO DA GRACA Lestat
M. GOUTON Pierre, procuration à M. BAKIR Toufik
Mme PIRIO Nadine, procuration à M. FLEURAT-LESSARD Paul
Mme ROXIN Ana-Maria, procuration à Mme DUBOIS Clarisse.

Etaient absents et excusés :

Les personnes représentées,
Mmes ADAM Justine – BRUCHOT Sandra – COMTE Virginie – MOUTAKI Farah.
MM. BAO David – JOBEY Sébastien – MICHELOT Jules – MORAUX Thomas.

Etaient invités :

M. DEMOISSON Frédéric, Directeur du département de Chimie, excusé,
M. DIPANDA Albert, Directeur ESIREM, excusé,
M. GENTIL Christian, Directeur LIB, excusé et représenté par M. MBAREK Nacer
M. GUERIN Stéphane, Directeur ICB, excusé,
M. HERRMANN Samuel, Directeur du département de Mathématiques, excusé,
M. HIERSO Jean-Cyrille, Directeur ICMUB, excusé,
M. MASSUYEAU Gwénaél, Directeur IMB, présent,
M. SUGNY Dominique, Directeur du département de Physique, excusé.

Services centraux de l'UFR :

Mme BARDOLLET Angélique, Responsable antenne financière, présente,
Mme DURY Pierrine, Responsable Service Scolarité, présente,
Mme LAVIER Sylvie, Secrétariat de direction de l'UFR, présente,
M. MILLARDET Jean-Baptiste, Responsable administratif de l'UFR, présent.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du conseil du 18 octobre 2024
 2. Informations du Directeur
 3. Conventions
 4. Questions administratives et financières
 5. Modification du calendrier des examens (DU Agrégation math et M2 PMG)
 6. Création LP IOT
 7. Questions diverses
-

M. Imhoff ouvre la séance à 14h20.

Après lecture des procurations, M. Imhoff demande s'il y aura des questions diverses à traiter en fin de séance.

1. Approbation du relevé de décisions de la séance du 18 octobre 2024 :

M. Imhoff présente le compte-rendu du conseil d'UFR du 18/10/2024 et le présente au vote.

2 demandes corrections :

- Remplacé « ESIREM » par « Polytech » page 1
- Corrigé « Mme ROUSSEY Baptiste » par « M. ROUSSEY Baptiste » page 1

Le compte-rendu du conseil d'UFR du 18/10/2024 modifié est approuvé à l'unanimité.

Vote :

Pour : 27 – Contre : 0 – Abstention : 0

2. Informations du Directeur :

M. Imhoff fait un point sur les actualités du moment.

- **Rentrée annuelle 2025 :**

La rentrée de janvier est marquée par l'actualité budgétaire.

Le budget de l'université est pour le moment exécutable à hauteur de 25% du budget 2024 : les services centraux nous ont d'ailleurs alloués 25% de la dotation de l'Etat (SCSP).

Il n'est possible que d'exécuter les dépenses de fonctionnement ou les urgences, mais pas de lancer de mesures nouvelles.

Ces dispositions ne valent pas pour les ressources propres (CUFPA, recettes de formation continue).

- **Point sur les travaux en cours :**

- Salle de pause (BS 18) : les travaux sont en cours et se poursuivent. Il reste les fenêtres à changer ;

- Douches : certains bons de commandes ont été validés mais les travaux ne sont pas encore lancés. Nous sommes en contact avec le Pôle patrimoine pour connaître la date de commencement des travaux :

- le secrétariat de math : le déplacement du secrétariat de maths se fera dans l'année (la salle R24 deviendra une salle de cours et la salle AE01 accueillera le secrétariat du département) et ce chantier est prioritaire.

Nous aurons prochainement un rdv avec le pôle patrimoine pour étudier les travaux que nous souhaitons et lancer les devis.

- Les élections à l'UBE :

Elles se dérouleront par vote électronique le 18/02/2025.

Rappel de l'importance de participer au vote.

Pour cela, il est important de vérifier son inscription sur les listes électorales qui sont affichées dans le hall du bâtiment Mirande.

- Evènements à venir :

- Faites de la science : mercredi 02 avril 2025

- Congrès national de la Société Mathématique de France du 02 au 06 juin 2025

- PFIA : du 30/06 au 04/07/2025

Beaucoup de demandes arrivent pour des événements à venir : avant d'accepter l'organisation, il est important de bien se renseigner sur la possibilité de réserver des amphithéâtres ou salles.

La priorité doit être donnée aux examens et aux enseignements.

3. Conventions :

- Accord de coopération avec l'Université de Nanjing (Chine)

Un accord-cadre de coopération avec l'Université de Nanjing (Nanjing University of Information Science and Technology) prévoit des possibilités de collaboration entre chercheurs et d'échanges d'étudiants pour une période de 5 années.

Cet accord est décliné par composante et concerne le master CDM (Contrôle et durabilité des matériaux) pour l'UFR ST :

- Possibilité pour chaque université de recevoir jusqu'à 3 étudiants de l'université partenaire par an pour une formation non-diplômante et paiement des frais d'inscription dans l'université d'origine ;
- Possibilité d'accueillir jusqu'à 3 étudiants de l'université partenaire par an pour des stages de recherche de 6 mois maximum dans un des laboratoires (conditions définies pour chaque stage par des accords individuels) ;
- Possibilité de visites de chercheurs dans l'UFR et les laboratoires dans le cadre de collaborations académiques ou scientifiques.

- Convention d'Occupation Temporaire des locaux du lycée H. Fontaine (Dijon) :

Le lycée Hippolyte FONTAINE (Dijon) met 2 salles aménagées (laboratoire énergétique et salle informatique) à disposition des étudiants de la LP Conducteurs de travaux et développement durable.

Cette convention est conclue pour une période allant du 21/01/2025 au 24/03/2025 et prévoit un loyer de 3 600,50 €.

- Convention de partenariat avec l'ENSAM - Master IMS :

La convention prévoit les conditions et les modalités de collaboration pédagogique sur cinq années universitaires entre l'UB et l'ENSAM dans le cadre des enseignements du Master « Ingénierie des Matériaux et des Surfaces ».

Les cours se dérouleront dans les locaux de l'UBE et représentent un volume de 30h par étudiant.

Suite à la création de l'EPE, une nouvelle modalité de fonctionnement est nécessaire : les enseignants de l'UBE intervenant dans le cadre de ce master devront être recrutés en qualité de vacataires par l'ENSAM (les heures ne peuvent plus être incluses dans le service des enseignants).

- Contrat ETS (TOEIC 2025) :

Présentation du contrat avec ETS pour l'année 2024/25 et des tarifs d'inscription des étudiants au TOEIC 2025.

Modification suite au dernier contrat voté le 18/10/2025 : remplacement de « uB » par « UBE ».

Vote :

Pour : 27 – Contre : 0 – Abstention : 0

4. Questions administratives et financières :

- Budget initial 2025 :

En l'absence de loi de Finances votée pour 2025, la Subvention pour Charges de Service Public (SCSP) a été allouée seulement à hauteur de 25% aux opérateurs de l'Etat.

La dotation de l'UFR est de 17 785€ et il sera nécessaire de revoir le cadrage acté à la rentrée de janvier : les fiches de crédits des départements mises à jour le 16/01/2025 sont disponibles sur NEXTCLOUD.

Il faudra restreindre temporairement la nature des dépenses : seules les dépenses indispensables à la continuité du service public (pas de mobilier, ordinateurs, travaux...pour le moment).

Pour les frais de réception et de bouche, ils seront étudiés au cas par cas par la direction de l'UFR.

Les ressources propres ne sont pas concernées : c'est le cas des ressources issues de l'alternance ou de la formation continue, ou encore du master QuanTEEM.

Les budgets recherche (LIB et IMB) sont eux aussi proratisés.

Pour l'EUR EIPHI, dont la gestion est renvoyée vers le nouvel EPE de Besançon, une convention de reversement sera à mettre en place

Nous souhaitons mettre en place une modification de la répartition des crédits de la formation continue pour essayer de coller à ce que l'UBE donne : 80% des crédits disponibles (après prélèvements dont charge d'enseignement).

L'objectif sera de dégager des marges sur la réserve UFR pour lancer des opérations de travaux et ne pas attendre la fin d'année.

L'avance CUFGA 2025 est de 50 % du montant total de la somme touchée en 2024.

Mme Bardollet présente les chiffres du BI 2025 :

En dehors du fait que les dotations ont été ouvertes à seulement 25% en janvier, la SCSP reste identique aux années précédentes : 110 500 € dont 71 700 € de fonctionnement, 20 000 € placés en investissement, 18 000 € de salaires fléchés sur les vacataires loge et 800 € au titre du budget immobilier.

Les 80% ouverts au titre de la formation continue se montent à 626 022 € hors charge d'enseignement, dont 364 022 € ouverts en fonctionnement.

Les recettes propres à l'UFR attendues sur 2025 s'élèvent à 9 400 € (subventions IREM Rallye de Maths 2025, inscriptions TOEIC, refacturations externes reprographie maths et reproduction de cartes étudiantes perdues).

Côté recherche la dotation LIB s'élève à 49 796 € et les projets recherche représentent 9 762 € en 2025 (nouveaux projets ouverts).

Côté IMB, la dotation s'élève à 144 775€ et les projets recherche représentent 268 345€ en 2025 (nouveaux projets/nouvelles tranches).

Les crédits ouverts sur 2025 concernant le master QUANTEEM représentent 1 110 400 € en fonctionnement, 50 000 € en investissement et 53 000 € en salaires. Un acompte d'1 000 000€ a bien été versé par UBFC en décembre 2024. Le bilan des dépenses est encore en cours et le solde à percevoir devrait être effectif d'ici le printemps.

- Adhésion à la Société informatique de France (LIB) :

Adhésion SIF 2025 jusqu'au 31/01/2026 du LIB pour un montant de 250 €.

- Tarif des inscriptions individuelles PFIA :

Présentation des tarifs des inscriptions individuelles au colloque Plate-Forme d'Intelligence Artificielle 2025 :

	Nombre jours	1	2	3	4	5
Tarif anticipé (avant 22/05/2025)	Tarif étudiant	62,00 €	81,00 €	100,00 €	119,00 €	138,00 €
	Tarif normal	103,00 €	129,00 €	155,00 €	181,00 €	207,00 €
Tarif tardif	Tarif étudiant	152,00 €	171,00 €	190,00 €	209,00 €	228,00 €
	Tarif normal	184,00 €	210,00 €	236,00 €	262,00 €	288,00 €

- Don France Chimie BFC :

Octroi d'un don de 300€ par France Chimie Bourgogne Franche-Comté dans le cadre de l'évènement Faites de la Science.

- TOEIC 2025 :

Présentation du contrat avec ETS pour l'année 2024/25 et des tarifs d'inscription des étudiants au TOEIC 2025 : tarif TOEIC réévalué à 46,67€ H.T., soit 56€ TTC (ajout de la facturation des attestations de résultats au format papier).

- Cotisation CDUS 2025 :

Adhésion CDUS seule de l'UFR Sciences et Techniques pour l'année 2025 pour un montant de 475 €.

Vote :

Pour : 27 – Contre : 0 – Abstention : 0

5. Modification des dates d'examen :

Présentation d'une demande de modification du calendrier annuel pour le DU agrégation maths et le M2 PMG.

Cette modification est demandée en raison de l'avancée des dates de l'agrégation et cela rend nécessaire l'adaptation des dates d'examens et d'aligner notre calendrier.

Cette modification ne pose pas de problème pour le PFVU qui est informé.

Dates modifiées :

- Examens du 1^{er} semestre : du 03/02/25 au 07/02/25
- Examens du 2^e semestre – 1^e session : du 31/03/25 au 12/04/25
- Examens du 2^e semestre – 2^e session : du 14/04/25 au 18/04/25

Vote :

Pour : 27 – Contre : 0 – Abstention : 0

6. Création de la LP IOT :

M. BAKIR présente le projet de création d'une licence professionnelle IOT.

Le département IEM souhaite proposer une licence dans le domaine électronique autour des objets connectés.

Cette formation serait créée en lien avec lycée Eiffel, qui forme des BTS électronique et ce serait une opportunité de leur proposer une voie de poursuite d'études.

Une discussion est en cours avec le Vice-Président délégué aux formations technologiques, professionnelles et tout au long de la vie, Cédric Demonceaux et le SEFCA.

La licence devra être autofinancée par des contrats d'alternance pour obtenir l'autorisation d'être créée.

S'il y a suffisamment de contrats d'apprentissage proposés par les entreprises, une ouverture est envisageable en septembre 2025, mais l'ouverture sera vraisemblablement proposée en septembre 2026.

Cette formation complète parfaitement l'ODF du département et de l'UFR.

P. Dury : comment se fera le recrutement ?

T. Bakir : le recrutement se fera par E-candidat et on recrutera également des étudiants de BTS dans les lycées.

S. Lanquetin : combien de contrats faudra-t-il pour assurer une ouverture ?

T. Bakir : nous estimons cela autour de 12 contrats sûrs, voire 15 contrats pour assurer (en cas de rupture).

P. Goux : c'est un projet important pour le lycée qui permettra de proposer une poursuite de cursus post bac+2.

Au lycée Eiffel, les étudiants du BTS électrotechnique sont ciblés, voire ceux du BTS CIEL (Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique).

L'intérêt sera aussi de resserrer les liens avec les entreprises.

Nous avons déjà rencontré des entreprises qui ont manifesté leur intérêt lors du Forum des métiers organisé par le lycée le 16/01/2025 mais aussi lors de job dating organisés avec des entreprises partenaires pour des étudiants potentiellement intéressés.

Le Bureau des entreprises du lycée travaille sur ce sujet. Ce travail permet de resserrer les liens avec les entreprises et nous avons déjà 4 entreprises qui sont intéressées.

Il faut rester prudent sur le planning d'ouverture car nous n'avons pas la volonté d'annoncer une ouverture pour devoir ensuite la décaler : il y a deux hypothèses étudiées, une ouverture à la rentrée 2025 ou à la rentrée 2026.

Un courrier commun UBE/Lycée Eiffel sera envoyé aux entreprises pour présenter le projet.

Une information sera faite lors des JPO du lycée Eiffel le 08/02/25.

En mars, une semaine entreprise -emploi et apprentissage sera organisée.

La construction de la maquette pédagogique est avancée avec une répartition des heures assurée entre l'UBE et le lycée (utilisation des plateaux techniques).

S. Lanquetin : Où auront lieu les cours ?

T. Bakir : les cours seront répartis entre le lycée et l'UFR.

E. Leclercq : il y a des enseignants de 27^e section à raison de 50 à 60 heures dans la maquette.

T. Bakir : L'enseignant de la 27^e section consulté a donné son accord.

S. Lanquetin : Les heures faites pour cette formation ne doivent pas conduire à lâcher des choses dans les formations de l'UFR.

D. Chabanne : Comment la LP sera gérée au niveau administration ? Combien d'étudiants seront concernés ?

P. Goux :

Plusieurs diplômes seront concernés et potentiellement des étudiants issus de plusieurs lycées.

Il y aura des étudiants en formation initiale et des étudiants en formation continue : potentiellement une trentaine d'étudiants.

Le lycée Eiffel souhaite ne pas restreindre la communication.

S. Lanquetin : Quelle sera le rythme d'alternance ?

T. Bakir : Il n'est pas encore défini.

P. Cavret : est-ce que l'impact sur les plateaux techniques a été pris en compte ? est-ce que ça été quantifié en termes de charge de préparation supplémentaire ?

T. Bakir : Ce n'est pas encore précisément quantifié mais avec la baisse des effectifs L1/L2 ça devrait être assumable.

L. Imhoff : pas plus qu'un groupe de L2 supplémentaire à gérer

P. Cavret : si des logiciels spécifiques sont à installer, il y aura plus de travail.

L. Imhoff :

Il faut signaler qu'il y a eu un gros travail de Mahdi Madani avec Lycée Eiffel jusqu'à présent pour envisager l'ouverture de cette LP.

S. Lanquetin : Est-ce qu'on s'est assuré qu'il n'y aura pas de concurrence dans le recrutement des étudiants avec L3 électronique ?

T. Bakir : C'est peut-être possible à la marge mais ça ne concernera pas un flux énorme et certainement pas les étudiants en provenance du lycée Eiffel.

Au vu des difficultés actuelles de l'Université, ce n'est pas le but de créer une formation en plus et ça correspond à un vrai besoin dans l'ODF, et sur le panorama de la métropole.

Vote :

Pour : 24 – Contre : 3 – Abstention : 0

E. Leclercq : je n'ai pas d'opposition à formuler, je fais juste la remarque sur la 27^e section mais c'est un bon projet pour l'UFR et le département.

L. Imhoff : Dans un contexte difficile, c'est une opportunité de travailler sur quelque chose de manquant avec l'apport d'un partenaire.

T. Bakir : cela doit permettre aussi de contrecarrer la baisse sur les effectifs en électronique, ce qu'on perd d'un côté, on l'aura de l'autre.

L. Imhoff : A ce stade, c'est un vote pour travailler sur la faisabilité politique. Nous rediscuterons plus tard de la répartition de la charge de travail.

Il existe un véritable potentiel dans le domaine IOT et ce sera un point fort de travailler sur la dynamisation du recrutement, c'est un domaine en création.

P. Goux : Au lycée, nous en sommes au début de la réflexion.

Le projet n'a pas encore été présenté au conseil d'administration et nous avons des incertitudes en termes de temporalité.

Nous allons présenter le projet et faire la demande au DRAFPIC pour obtenir l'autorisation des autorités académiques.

7. Questions diverses :

- Distinction des salles du conseil :

D. Chabanne : sera-t-il possible de différencier les 2 salles du conseil (ancienne et nouvelle) en leur attribuant chacune un nom spécifique ?

Nous avons déjà avancé sur une réflexion autour d'un nom au sein de l'UFR, mais il y a une réflexion plus globale au niveau UBE sur les noms des salles et sur la féminisation des noms. Il est souhaitable de prendre en compte les attentes de l'UBE avant de prendre une décision.

- Horloges dans les amphis :

E. Leclercq : Les horloges sont positionnées sur le côté : est-ce qu'il serait possible de les mettre en face des places étudiantes en bas de l'amphi ?

Il faudrait vérifier qu'elles fonctionnent régulièrement et particulièrement avant les examens.

- Numérotation des places dans les amphis

La numérotation est à revoir voir à repositionner.

Il n'y a plus de questions diverses.

M. Imhoff lève la séance à 15h20.